

Aides à l'accession à la propriété



Ville des Sables d'Olonne

Guichet Unique de l'Habitat
Mairie annexe du Château d'Olonne, 53 Rue Séraphin Buton
85 180 LES SABLES D'OLONNE
Tel : 02 51 95 06 76
guichethabitat@lsoagglo.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

La ville des Sables d'Olonne a mis en place une subvention pour aider à accéder à la propriété, et ainsi accompagner les propriétaires modestes dans leur parcours résidentiel. L'accession concerne à la fois l'achat d'un logement dans l'ancien et dans le neuf.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Territoire de la commune des Sables d'Olonne.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Propriétaires occupants / particuliers / ménages de la commune des Sables d'Olonne.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- **L'ECOPASS concerne l'achat d'un logement dans l'ancien**

L'aide financière mise en place par le Département de la Vendée pour les opérations d'acquisition suivies d'une amélioration énergétique est de 3 000 €, dont 1 500 € par le Département et 1 500 € par la commune des Sables d'Olonne

Plusieurs conditions sont nécessaires pour bénéficier de l'aide :

- Primo accédant
- Plafond de ressources PTZ
- Critère d'âge (inférieur à 45 ans pour une personne seule, moyenne d'âge inférieure à 45 ans pour un couple)
- Bâtiments construits avant 1990 et l'occuper à titre de résidence principale
- Atteinte d'un gain énergétique
- **Le PASSEPORT ACCESSION concerne l'achat d'un logement dans le neuf**

L'aide forfaitaire est de 6 000 € pour l'acquisition d'un logement neuf (maison individuelle ou appartement)

Cette aide est majorée d'une prime complémentaire de :

- 1 000 € si le ménage répond aux plafonds de ressources PLUS
- 1 000 € dans le cadre d'une acquisition d'un logement en BRS

Plusieurs conditions sont nécessaires pour bénéficier de l'aide :

- Primo accédant

- Plafond de ressources PTZ
- Critère d'âge (inférieur à 45 ans pour une personne seule, moyenne d'âge inférieure à 40 45 ans pour un couple)
- Construire ou acheter un logement neuf en VEFA, PSLA ou BRS

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

245 000 € de budget annuel d'aides de la Ville des Sables d'Olonne

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

ECOPASS

2023 : 2 dossiers accordés, soit 3 000 €

PASSEPORT ACCESSION :

2023 : 20 dossiers accordés soit 141 000 €

